conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Copper(II) chloride dihydrate

221783-100G

Version 1.1 Date de révision

23.05.2017

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Copper(II) chloride dihydrate

000000021024 FDS-nombre

Type de produit Substance

SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006. Remarques

Nom Chimique Cuivre(II) chlorure-2-hydrate

No.-CAS 10125-13-0

Numéro d'Enregistrement

**REACH** 

n'est disponible

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la Substances chimiques de laboratoire

substance/du mélange

Utilisations déconseillées aucun(e)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société Honeywell Specialty Honeywell International, Inc.

Chemicals Seelze 115 Tabor Road

**GmbH** Morris Plains, NJ 07950-2546

Wunstorfer Straße 40 **USA** 

30926 Seelze Allemagne

: (49) 5137-999 0 Téléphone

Téléfax : (49) 5137-999 123 Pour plus d'informations, : PMTEU Product Stewardship:

veuillez prendre contact

SafetyDataSheet@Honeywell.com

avec:

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)

+1-303-389-1414 (Medical)

Pays Poison Control Center : voir le chapitre 15.1

basé

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Copper(II) chloride dihydrate

221783-100G

Version 1.1

Date de révision 23.05.2017

#### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

# 2.1. Classification de la substance ou du mélange RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux Catégorie 1

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

Toxicité aiguë Catégorie 4 - Oral(e)

H302 Nocif en cas d'ingestion.

Toxicité aiguë Catégorie 4 - Dermale

H312 Nocif par contact cutané.

Irritation cutanée Catégorie 2

H315 Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves Catégorie 1

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique Catégorie 1

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique Catégorie 2

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

### **RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008**

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H302 + H312 Nocif en cas d'ingestion ou de contact

cutané

H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H410 Très toxique pour les organismes

aquatiques, entraîne des effets néfastes

à long terme.

Conseils de prudence : P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants/vêtements de

protection/ équipement de protection

des veux/du visage.

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la

bouche. NE PAS faire vomir.

P302 + P352 CONTACT AVEC LA PEAU : Laver

avec beaucoup d'eau.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES

YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les

Page 2 / 14

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Copper(II) chloride dihydrate

221783-100G

Version 1.1

Date de révision 23.05.2017

lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

enlevées. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition prouvée ou

suspectée: consulter un médecin.

P308 + P313

#### 2.3. Autres dangers

Pas d'information disponible.

#### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substance

Nom Chimique	NoCAS NoIndex Numéro d'Enregistrement REACH NoCE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
Cuivre(II) chlorure-2- hydrate	10125-13-0 231-210-2	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H312 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 2; H411	100 %	1* M = 10 M = 1

<sup>1\* -</sup> Pour connaître les limites de concentration spécifiques, reportez-vous aux annexes 1272/2008

#### 3.2. Mélange

Non applicable

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8. Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### 4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux:

Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement les vêtements impregnés et nettoyer le corps minutieusement.

Inhalation:

En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Copper(II) chloride dihydrate

221783-100G

Version 1.1

Date de révision 23.05.2017

Contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 15 minutes. Protéger l'oeil intact. Appeler immédiatement un médecin.

Ingestion:

En cas d'ingestion, faire boire de l'eau. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

donnée non disponible

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Eau pulvérisée

Mousse

Dioxyde de carbone (CO2)

Produits extincteurs en poudre

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme: Oxydes de cuivre

Gaz chlorhydrique (HCI).

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Copper(II) chloride dihydrate

221783-100G

Version 1.1

Date de révision 23.05.2017

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Porter un équipement de protection individuel. Assurer une ventilation adéquate. Éviter la formation de poussière. Éviter l'inhalation de la poussière. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Ne pas décharger dans l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser un équipement de manutention mécanique.

Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.

Protection individuelle par le port d'une combinaison de protection complète et bien fermée contre les produits chimiques et d'un appareil de protection respiratoire autonome.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8.

#### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger:

Aspiration sur le site indispensable. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

#### Mesures d'hygiène:

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Entreposer séparément les vêtements de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Information supplémentaire sur les conditions de stockage:

Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Stocker dans des récipients résistant à l'écrasement et fermant à clé. Ne pas laisser ouverts les fûts et les récipients.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Copper(II) chloride dihydrate

221783-100G

Version 1.1

Date de révision 23.05.2017

#### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

#### Valeurs DNEL/PNEC

Des données sur DNEL ne sont pas disponible.

Composant	Compartiment de l'environnement / Valeur	Remarques
Cuivre(II) chlorure-2-hydrate	Eau douce: 0,0078 mg/l	
Cuivre(II) chlorure-2-hydrate	Eau de mer: 0,0052 mg/l	
Cuivre(II) chlorure-2-hydrate	Station de traitement des eaux usées: 0,23 mg/l	
Cuivre(II) chlorure-2-hydrate	Sédiment d'eau douce: 87 mg/kg dw	
Cuivre(II) chlorure-2-hydrate	Sédiment marin: 676 mg/kg dw	
Cuivre(II) chlorure-2-hydrate	Sol: 65 mg/kg dw	

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôle de l'exposition professionnelle

Les équipements de protection personelle doivent répondre aux normes EN en vigeur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374; godillots protecteurs EN-ISO 20345. Éviter l'inhalation de la poussière.

#### Mesures d'ordre technique

Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

#### Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Protection des mains:

Matière des gants: Latex Naturel délai de rupture: > 480 min Épaisseur du gant: 0,6 mm

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Copper(II) chloride dihydrate

221783-100G

Version 1.1

Date de révision 23.05.2017

Lapren®706

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

Remarques:Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) if faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delá de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

Protection des yeux:

Lunettes de protection chimique

Protection de la peau et du corps:

Vêtement de protection

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux règlementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

#### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme : cristallin(e)

Couleur : bleu-vert

Odeur : faible

Température de : 110 °C

décomposition Dégage de l'eau de cristallisation

Point de fusion/point de : 598 °C

congélation substance anhydre

Point/intervalle d'ébullition : 993 °C

substance anhydre

Point d'éclair : Non applicable

Inflammabilité (solide, gaz) : Ce produit n'est pas inflammable.

Page 7 / 14

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Copper(II) chloride dihydrate

221783-100G

Version 1.1

Date de révision 23.05.2017

Température

d'inflammation

Température d'auto-

inflammabilité

Non applicable

n'est pas auto-inflammable

Propriétés comburantes

La substance ou le mélange n'est pas classé comme

comburant.

Limite d'explosivité,

inférieure

Limite d'explosivité,

supérieure

: Non applicable

Non applicable

Pression de vapeur : donnée non disponible

Densité : env. 2,53 g/cm3

à 20 °C

Masse volumique : env. 1.070 kg/m3

apparente

Viscosité, dynamique

Non applicable

Viscosité, cinématique : Non applicable

pH : 3,0 - 3,8

à 20 °C

(en solution aqueuse)

Hydrosolubilité : 757 g/l

à 20 °C

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: donnée non disponible

#### 9.2 Autres informations

aucune donnée supplémentaire est disponible

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

#### 10.2. Stabilité chimique

110 °C

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Copper(II) chloride dihydrate

221783-100G

Version 1.1

Date de révision 23.05.2017

Perte de l'eau de cristallisation par chauffage Pas de décomposition en utilisation conforme.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

donnée non disponible

#### 10.4. Conditions à éviter

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique. Exposition à l'humidité.

#### 10.5. Matières incompatibles

Corrosif(ve) au contact avec des métaux

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'): Chlorure d'hydrogène gazeux Oxydes de cuivre

#### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale:

DL50

Espèce: Rat

sexe: mâle et femelle Valeur: 584 mg/kg substance anhydre

Toxicité aiguë par voie cutanée:

DL50

Espèce: Rat sexe: femelle

Valeur: 1.224 mg/kg

Méthode: OCDE Ligne directrice 402

Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.

Toxicité aiguë par inhalation: donnée non disponible

Irritation de la peau:

Classification: Irritant pour la peau.

Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.

Irritation des yeux:

Classification: Risque de lésions oculaires graves.

Page 9 / 14

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Copper(II) chloride dihydrate

221783-100G

Version 1.1

Date de révision 23.05.2017

Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Méthode: OCDE Ligne directrice 406

les données toxicologiques ont été établies par conclusion analogique.

Danger par aspiration: donnée non disponible

Autres informations: donnée non disponible

#### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité

Toxicité pour le poisson:

Très toxique pour les organismes aquatiques.

CL50

Espèce: Cyprinus carpio (Carpe)

Valeur: 0,8 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité des plantes aquatiques:

Le produit est toxique pour les algues.

Toxicité pour les invertébrés aquatiques:

Très toxique pour les organismes aquatiques.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité:

Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

#### 12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Copper(II) chloride dihydrate

221783-100G

Version 1.1

Date de révision 23.05.2017

#### 12.6. Autres effets néfastes

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Eliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

Emballages:

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

Information supplémentaire:

Dispositions relatives aux déchets:

Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE

CE Règlement No. 1013/2006

Équipement de protection individuel, voir section 8.

#### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ADR/RID

UN Numéro : 2802

Description des : CHLORURE DE CUIVRE

marchandises

Classe : 8
Groupe d'emballage : III
Code de classification : C2
Numéro d'identification du : 80

danger

Étiquettes ADR/RID : 8
Dangereux pour : oui

l'environnem ent

**IATA** 

UN Numéro : 2802

Description des : Copper chloride

marchandises

Classe : 8
Groupe d'emballage : III
Etiquettes de danger : 8

**IMDG** 

UN Numéro : 2802

Description des : COPPER CHLORIDE

marchandises

Page 11 / 14

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Copper(II) chloride dihydrate

221783-100G

Version 1.1

Date de révision 23.05.2017

Classe : 8
Groupe d'emballage : III
Etiquettes de danger : 8
No EMS Numéro : F-A, S-B
Polluant marin : oui

#### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Centre de contrôle de poison

Pays	Num éro de téléphone	
Autriche	+4314064343	
Belgique	070 245245	
Bulgarie	(+)35929154233	
Croatie	(+3851)23-48-342	
Chypre	n'est disponible	
République Tchèque	+420224919293; +420224915402	
Danemark	82121212	
Estonie	16662; (+372)6269390	
Finlande	9471977	
France	+33(0)145425959	
Grèce	n'est disponible	
Hongrie	(+36-80)201-199	
Islande	5432222	
Irlande	+353(1)8092166	
Italie	n'est disponible	
	Berlin : 030/19240	
	Bonn : 0228/19240	
	Erfurt: 0361/730730	
Allemagne	Fribourg : 0761/19240	
, me.nagno	Göttingen : 0551/19240	
	Homburg: 06841/19240	
	Mainz: 06131/19240	
	Munich : 089/19240	

Pays	Num éro de téléphone
Lettonie	+37167042473
Liechtenstein	n'est disponible
Lituanie	+370532362052
Luxembourg	070245245; (+352)80002-5500
Malta	n'est disponible
Pays-Bas	030-2748888
Norvège	22591300
Pologne	n'est disponible
Portugal	808250143
Roumanie	n'est disponible
Slovaquie (NTIC)	+421 2 54 774 166
Slovénie	n'est disponible
Espagne	+34915620420
Suède	112 (begär Giftinformation);+46104566786
Royaume Uni	n'est disponible

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Copper(II) chloride dihydrate

221783-100G

Version 1.1

Date de révision 23.05.2017

#### Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances (LIS)

Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Japon. Kashin-Hou Law List Listé ou en conformité avec l'inventaire

Japan. Industrial Safety & Health Law (ISHL) List N'est pas en conformité avec l'inventaire

Corée. Toxic Chemical Control Law (TCCL) List Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZloC), as published by ERMA New Zealand Listé ou en conformité avec l'inventaire

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3

#### Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations :

CE Communauté Européenne CAS Chemical Abstracts Service DNEL Derived no effect level

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## Copper(II) chloride dihydrate

221783-100G

Version 1.1

Date de révision 23.05.2017

PNEC Predicted no effect level

vPvB Very persistent and very biaccumulative substance

PBT Persistent, bioaccmulative und toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.